

République Française – Liberté • Egalité • Fraternité

## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

### Séance du 29 septembre 2022

Date de convocation et d'affichage : 23 septembre 2022

### DL-20220929-015

L'an deux mille vingt deux et le vingt-neuf septembre, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à l'Allegro – salle Sidney BECHET – place de la République à Miribel, sous la présidence de Jean-Pierre GAITET, Maire.

	Présent	Absent		Présent	Absent
Jean-Pierre GAITET, Maire	X		Annie GRIMAUD	X	
Guy MONNIN, 1 <sup>er</sup> Adjoint	X		Sonia FAVIÈRE		X
Josiane BOUVIER, 2 <sup>e</sup> Adjoint	X		Pascal GIMENEZ	X	
Jean-Marc BODET, 3 <sup>e</sup> Adjoint	X		Vanessa GERONUTTI		X
Anne-Christine DUBOST, 4 <sup>e</sup> Adjoint	X		Tanguy NAZARET	X	
Lydie DI RIENZO - NADVORNY, 5 <sup>e</sup> Adjoint		X	Margaux CHAROUSSET		X
Daniel AVEDIGUIAN, 6 <sup>e</sup> Adjoint	X		Alain ROUX	X	
Marion MÉLIS, 7 <sup>e</sup> Adjoint	X		Patrick GUINET		X
Georges THOMAS	X		Marie Chantal JOLIVET	X	
Annie CHATELARD	X		Patricia DRAI	X	
Jean-Michel LADOUCE	X		Sylvie VIRICEL	X	
Corinne SAVIN	X		Nathalie DESCOURS	X	
Jean COMTET	X		Isabelle LOUIS COMME	X	
Hervé GINET	X		Emilie NGUYEN		X
Laurent TRONCHE	X				

Élus absents	Donne pouvoir à
Lydie DI RIENZO - NADVORNY	
Sonia FAVIÈRE	Josiane BOUVIER
Vanessa GERONUTTI	Guy MONNIN
Margaux CHAROUSSET	
Patrick GUINET	Alain ROUX
Emilie NGUYEN	

Secrétaire de Séance	Taux de présence	En exercice	Présents	Votants
Pascal GIMENEZ	79,3%	29	23	26



## DOMAINE ET PATRIMOINE

### Plan de financement du Syndicat Intercommunal d'énergie et de e-communication de l'Ain (SIEA) dans le cadre du projet de travaux pour l'amélioration de l'esthétique - rue du Mollard

Anne-Christine DUBOST, adjointe en charge des Travaux et de l'Urbanisme, rappelle à l'Assemblée le projet de travaux de dissimulation des réseaux aériens basse tension et de télécommunication rue du Mollard en vue d'améliorer l'esthétique environnementale.

Elle indique que le SIEA a établi l'étude d'avant-projet détaillé (APD) et en a déduit le plan de financement à approuver comme suit :

	<b>Travaux de génie civil télécom</b>	<b>Travaux d'électrification</b>	<b>Total</b>
Charge SIEA		40 425 €	40 425 €
Récupération TVA		23 100 €	23 100 €
Charge commune	<b>38 100 €</b>	<b>75 075 €</b>	<b>113 175 €</b>
Coût total	38 100 € TTC	138 600 € TTC	176 700 € TTC

Le Maire invite le Conseil Municipal à délibérer.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :**

APPROUVE le plan de financement tel que présenté,

HABILITE le Maire à signer ce document,

INDIQUE que les crédits correspondants seront inscrits au budget communal 2022 au compte 2041582.

Voix pour	26
Voix contre	0
Abstentions	0

**ONT SIGNÉ AU REGISTRE TOUS LES MEMBRES PRÉSENTS POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME.**

Fait à Miribel, le 29 septembre 2022

Je certifie que le présent acte a été publié ou notifié selon les règlements en vigueur.

Le Maire,

Jean-Pierre GAITET



A large, stylized handwritten signature in blue ink, which appears to be "Jean-Pierre Gaitet", is written over the official stamp.